



Extrait du Consultram

<http://consultram.org/spip.php?article3>

Lettre aux élus de l'agglo

- Propositions ConsulTram -

Date de mise en ligne : lundi 30 octobre 2006

Copyright © Consultram - Tous droits réservés

Mesdames et Messieurs les élus du conseil d'agglomération

Vous trouverez ci-joint le dossier argumenté envoyé à Monsieur le Préfet du Maine et Loire. Vous y découvrirez comment le tramway rase les murs rue de la Roë. Mais aussi des réponses chiffrées aux affirmations faciles : « les étudiants ne sont présents que sept mois par an. Le plateau des Capucins/Ardennes et le parc du végétal justifient le tracé vers Avrillé... ».

Vous y découvrirez enfin les statistiques sur les transports de la COTRA, grandes absentes du dossier de l'enquête publique ! Vous saurez que le tracé choisi du côté Nord Ouest passe par la zone la moins rentable. Vérifiez les faits dans notre rapport : la ligne de bus 9, remplacée par le tramway, comptabilise actuellement 4644 montées et descentes par jour, alors que l'axe Patton (lignes 1, 8 et 6) en draine 24669 !

Vous y lirez notre démonstration faite au Préfet qui se conclut ainsi :

« Nous sommes donc dans l'obligation de vous informer que les commissaires enquêteurs ne semblaient pas disposer des informations suffisantes et pertinentes pour porter un jugement éclairé sur le tracé de la première ligne de tramway angevin. »

Et nous vous proposons des économies ! Lors de l'enquête publique nous avons défendu une traversée de la Maine harmonieuse. L'idée était de redonner l'accès aux Angevins des bords de la Maine et d'agrémenter l'espace devant le cinéma Gaumont. Notre Collectif proposait un pont dans le style de celui de la haute-chaîne avec une trémie pour les voitures. Notre solution plus esthétique ne gêne pas l'entrée de la ville par un pont suspendu dans les airs. Vous noterez d'ailleurs comme les photos fournies masquent l'essentiel et n'offrent jamais une vision des voies sur berge ni l'effet désastreux sur le cinéma Gaumont.

L'enquête publique avait évalué notre solution à 12 MEuros (petit pont plus trémie) et le grand pont (solution actuelle) à 8.15 MEuros. Fin juin, le président des commissaires enquêteurs, nous informa que notre solution avait ce grave défaut d'être la plus chère bien que la plus esthétique. Quelques semaines plus tard vous votiez un projet de grand pont de 14 MEuros ! Ici encore les commissaires enquêteurs n'ont pas été correctement informés. Vous noterez au passage que le coût du grand pont a curieusement augmenté de 72% !

Nous avons souhaité que vous puissiez être pleinement informés de notre argumentaire avant que notre Collectif n'aille à la rencontre des habitants de l'agglomération. Ce n'est pas en refusant d'aller aux fonds des choses (programmation des deux lignes) et en proposant une fuite en avant que le dossier du tramway est conforté. Souvenez-vous du Collectif Incinérateur longtemps caricaturé avant d'être entendu.

Nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les élus, à l'assurance de nos respectueuses salutations.

Le Collectif ConsulTram